

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2022**

**ADHESION DE LA COMMUNE DE DAMPJOUX A PMA.**

Le conseil à l'unanimité des présents se prononce pour l'adhésion de la commune de Dampjoux à PMA.

**RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE SERVICE DE L'EAU POTABLE.**

Vu son épaisseur, ce document est consultable en mairie.

Toutefois il faut retenir que sur une base de 120 M3 par an et par foyer:

- Le prix de l'eau potable est de 2,41€/m3 ttc.
- Le prix de l'assainissement est de 1,90€/m3 ttc.

Soit un prix global de l'eau de 4,31€/m3 ttc.

**DESTINATION DES COUPES DE BOIS 2023.**

Au vu du faible volume des coupes de bois prévues en 2023 : 97m3 sur la parcelle 4 et 45m3 sur la parcelle 5, ainsi que de la faible valeur estimée, le conseil à l'unanimité des présents décide de suivre les préconisations de l'ONF de reporter ces coupes sur 2024. Par la suite il ne sera fait qu'une vente tous les 2 ans.

Pour l'hiver 2022/2023 l'affouage est prévu dans les parcelles 2 et 3 au grand bois.

**EMPRUNT POUR RENOVATION DU LOGEMENT COMMUNAL .**

3 banques ont été consultées : Crédit agricole, Caisse d'épargne et Banque populaire, pour obtenir les prêts suivants :

- Prêt relais de 70000 € sur 2 ans en attente de recevoir les subventions et le retour TVA.
- Prêt principal de 60000 € sur une durée de 15 ans.

Deux banques ont répondu. Le conseil à l'unanimité des présents a décidé de suivre les conseils du percepteur et de retenir la Banque populaire avec un taux de 2 ,89% sur le prêt relais et un taux de 3,21% sur le prêt principal.

**Le conseil Municipal**